



## 2.3 COMBUSTIBLES SOLIDES

-----

### A) SOUTIEN FINANCIER

APRES DECISION DE LA COMMISSION, LA PROPOSITION DE REGLEMENT, QUI VISE L'OCTROI D'AIDES COMMUNAUTAIRES JUSQU'A 20 0/0 DU COUT DE L'INVESTISSEMENT DANS LA PRODUCTION DU CHARBON, DU LIGNITE ET DE LA TOURBE, DOIT ETRE DISCUTEE PAR LE GROUPE ENERGIE DU 12 SEPTEMBRE. ELLE POURRAIT ETRE SOUMISE PAR LA SUITE AU CONSEIL ENERGIE DU 12 NOVEMBRE. LA CONSULTATION DU PE, DU CES ET DU COMITE CONSULTATIF CECA EST EGALEMENT PREVUE.

### B) REVISION DES PERSPECTIVES DU MARCHÉ POUR 1984

LES PREMIERES PERSPECTIVES SONT REMISES EN CAUSE PAR LA GREVE DES MINEURS DECLENCHEE LE 12 MARS EN GRANDE-BRETAGNE. (SA PRODUCTION HABITUELLE REPRESENTE ENVIRON LA MOITIE DE CELLE DE LA COMMUNAUTE. SA CONSOMMATION PLUS DU TIERS. SA CONTRIBUTION AUX ECHANGES INTRACOMMUNAUTAIRES ET AU COMMERCE MONDIAL EST EGALEMENT SIGNIFICATIVE).

LA DEMANDE REFAIT UNE CERTAINE PARTIE DU RECU ENREGISTRE EN 1983 PARALLELEMENT AU REDRESSEMENT DE LA SITUATION ECONOMIQUE GENERALE.

LES PRIX DU CHARBON SONT EN HAUSSE LEGERE POUR LES BASSINS DE LA COMMUNAUTE. LA BAISSSE IMPORTANTE DES PRIX EN DOLLARS DES CHARBONS IMPORTES SEMBLE FREINEE, L'EVOLUTION PROCHAINE DEPENDRA DE MULTIPLES FACTEURS.

## 2.4 CHOMAGE LONGUE DUREE

-----

LA COMMISSION A ADOPTE UNE COMMUNICATION AU CONSEIL ET AU COMITE PERMANENT DE L'EMPLOI SUR LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE DE LONGUE DUREE. LA COMMISSION Y ANALYSE LA SITUATION DANS LA COMMUNAUTE ET LES DIFFERENTS ETATS MEMBRES ET EXAMINE LES MESURES QUI SONT PRISES DANS CHAQUE PAYS POUR Y FAIRE FACE.

ELLE SOUMET UN PROJET DE RESOLUTION DU CONSEIL QUI VISE, D'UNE PART A COORDONNER ET RENFORCER LES MESURES NATIONALES EN TENANT COMPTE DE L'EXPERIENCE DES DIFFERENTS PAYS ET, D'AUTRE PART, A DEVELOPPER UNE ACTION COMMUNAUTAIRE FONDEE SUR LE MEILLEUR EMPLOI DES INSTRUMENTS A LA DISPOSITION DE LA COMMISSION (NOTAMMENT LE FONDS SOCIAL EUROPEEN) ET SUR UN REEXAMEN, AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE, DES DIVERSES ACTIONS ENTREPRISES POUR FAIRE BENEFICIER GOUVERNEMENTS ET PARTENAIRES SOCIAUX DES EXPERIENCES POSITIVES QUI ONT PU ETRE REALISEES DANS CERTAINES REGIONS OU DANS CERTAINS DOMAINES ET POUR DEGAGER LES ELEMENTS D'UNE POLITIQUE A MOYEN TERME.

## 2.5 CONCURRENCE : AFFAIRE IBM

-----

M. ANDRIESEN A COMMENTE EN COMMISSION L'ACCORD INTERVENU AVEC LA SOCIETE IBM AU TOUT DEBUT AOUT, ACCORD QUI A PERMIS DE SUSPENDRE LA PROCEDURE D'ABUS DE POSITION DOMINANTE QUE LA COMMISSION AVAIT ENGAGEE IL Y A QUATRE ANS. CET ACCORD EST CONFORME AUX ORIENTATIONS QUE LA COMMISSION AVAIT ARRETEES A SA DERNIERE REUNION DE JUILLET. IL CREE LES CONDITIONS D'UNE MEILLEURE CONCURRENCE, CE QUI BENEFICIERA NOTAMMENT A L'INDUSTRIE INFORMATIQUE EUROPEENNE.

LA COMMISSION A ADRESSE SES REMERCIEMENTS ET FELICITATIONS AUX SERVICES QUI ONT TRAITE CE DOSSIER.

## 3. ELARGISSEMENT

-----

3.1 CONFERENCES MINISTERIELLES

A) ESPAGNE

DES DECLARATIONS SUR L'AGRICULTURE, L UNION DOUANIERE ET LA LIBRE CIRCULATION DES MARCHANDISES DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL ET LA CECA ONT ETE PRESENTEES PAR LA DELEGATION ESPAGNOLE. LA COMMUNAUTE A PRESENTE DES DECLARATIONS SUR LES QUESTIONS INSTITUTIONNELLES (MAJORITES QUALIFIEES DU CONSEIL) ET SUR LES RELATIONS EXTERIEURES (COOPERATION FINANCIERE ET SOCIALE DE LA COMMUNAUTE AVEC LES PAYS PREFERENTIELS).

B) PORTUGAL

LES DECLARATIONS SUIVANTES ONT ETE FAITES PAR LA COMMUNAUTE AGRICULTURE (PROBLEMES HORIZONTALS ET SECTORIELS A L'EXCEPTION DU PROBLEME DU SUCRE), AFFAIRES SOCIALES, QUESTIONS INSTITUTIONNELLES, BREVETS, UNION DOUANIERE, RELATIONS EXTERIEURES (LIBERALISATION DE CERTAINES IMPORTATIONS), DROIT D ETABLISSEMENT ET LIBRE PRESTATION DES SERVICES.

C) TRAVAUX CONSEIL

LE CONSEIL 'A-G' DU LUNDI, QUI S'ETAIT CONSACRE A LA PREPARATION DE CES CONFERENCES, N A PU MARQUER UN ACCORD SUR LES QUESTIONS RELATIVES A L'AGRICULTURE (MATIERES GRASSES VEGETALES : APPROCHE A RETENIR) ET AUX AFFAIRES SOCIALES (CLAUDE DE REVISION, ACCES A L'EMPLOI DES MEMBRES DE LA FAMILLE, SECURITE SOCIALE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS). CES QUESTIONS ONT ETE RENVOYEEES A LA SESSION ET AUX CONFERENCES MINISTERIELLES DES 17/18 SEPTEMBRE.

DANS UN CADRE RESTREINT, IL A EXAMINE LA PROCEDURE A SUIVRE AFIN DE RESPECTER LES ECHANCES FIXEES A FONTAINEBLEAU POUR LA FIN DES NEGOCIATIONS (30 SEPTEMBRE 1984) ET L'ENTREE EN VIGUEUR DE L'ADHESION (1ER JANVIER 1986). (ON S'ATTEND QUE, SUR SUGGESTIONS DES DELEGATIONS FRANCAISE ET ALLEMANDE, LA PRESIDENCE CONVOQUE TRES PROCHAINEMENT UNE REUNION INFORMELLE A DUBLIN).

D) LA COMMISSION A FAIT UN PREMIER BILAN DE LA SITUATION, CARACTERISEE A LA FOIS PAR DES DIFFICULTES IMPORTANTES A L'INTERIEUR DE LA COMMUNAUTE ET PAR UN RAIDISSEMENT DE LA POSITION DES PAYS CANDIDATS. ELLE COMPTE POURSUIVRE SON ANALYSE LA SEMAINE PROCHAINE EN EXAMINANT PLUS EN DETAIL LES PRINCIPAUX DOSSIERS QUI FONT L OBJET DES CONTROVERSES (NOTAMMENT VIN, HUILE D OLIVE, PECHE...).

3.2 PROBLEMES VINICOLES

LORS DU CONSEIL 'A-G' DE LUNDI CONSACRE A L ELARGISSEMENT, M. NATALI A RAPPELE QUE DES PROPOSITIONS FORMELLES DE LA COMMISSION SERONT TRANSMISES DANS LES MEILLEURS DELAIS EN VUE DE LA REFORME DE L ORGANISATION DU MARCHÉ DU VIN. CEPENDANT, IL A MIS LE CONSEIL EN GARDE CONTRE LA TENTATION DE SUBORDONNER LA POURSUITE DES NEGOCIATIONS D'ADHESION A LA MODIFICATION DE L ACQUIS, RAPPELANT QUE LA COMMISSION S'EST TOUJOURS PRONONCEE EN FAVEUR D UN PARALLELISME EN LA MATIERE.

LA PRESIDENCE A ESTIME QUE C'EST AU CONSEIL 'AGRICULTURE' DES 17 ET 18 SEPTEMBRE DE POURSUIVRE LES TRAVAUX. ELLE S'EST RESERVEE DE SE PRONONCER ULTERIEUREMENT SUR LA SUGGESTION FRANCAISE D UNE PROCEDURE 'EXCEPTIONNELLE ET URGENTE' POUR L ADOPTION D UNE REFORME DE L ORGANISATION DU MARCHÉ DU VIN. CETTE DELEGATION, SANS POSER UN PREALABLE, ESTIME QUE TOUT RETARD DANS L ADOPTION DE LA REFORME CONDUIRA A RETARDER LA CONCLUSION DES NEGOCIATIONS D ADHESION.

#### 4. RELATIONS EXTER RES

##### 4.1 USA/TEXTILES

THE GATT TEXTILE COMMITTEE MET IN GENEVA ON 4-5 SEPTEMBER TO DISCUSS LATEST US PROTECTIVE MEASURES CONCERNING TEXTILES TRADE. THE COMMUNITY EXPRESSED ITS SERIOUS CONCERN OVER THE INTENDED RADICAL CHANGE IN US RULES OF ORIGIN AND IMPORT PROCEDURES AND REQUESTED IMMEDIATE BILATERAL CONSULTATIONS WITH THE US. THE MEMBERS OF THE TEXTILES COMMITTEE, WITH THE OBVIOUS EXCEPTION OF THE US, WERE UNANIMOUS IN SEEKING A WITHDRAWAL OR AT LEAST POSTPONEMENT OF THE IMPLEMENTATION OF THE NEW RULES.

DEVELOPING COUNTRIES ALSO RAISED THE ISSUE OF 13 COUNTERVAILING DUTY INVESTIGATIONS RECENTLY INITIATED IN US. THE TEXTILE COMMITTEE AGREED THAT, AS REQUESTED BY THE DEVELOPING COUNTRIES, THE MATTER SHOULD BE REFERRED TO THE TSB. IT WAS FURTHER AGREED THAT THE TEXTILE COMMITTEE WOULD KEEP THE ABOVE AND RELATED MATTERS UNDER REVIEW AND REEXAMINE THEM IN ITS MEETING ON 17 OCTOBER.

##### 4.2 YEMEN ARAB REPUBLIC

THE COMMISSION APPROVED A PROPOSAL FOR A COUNCIL REGULATION WHICH WOULD AUTHORISE THE CONCLUSION AND SIGNATURE OF THE COOPERATION AGREEMENT BETWEEN THE COMMUNITY AND THE YEMEN ARAB REPUBLIC INITIALLED ON 22 MAY (TELEX DU 25 MAI).

##### 4.3 TRANSPORTS TERRESTRES EUROPE DE L EST

LA COMMISSION A ADOPTE SON PREMIER RAPPORT AU CONSEIL SUR LES ACTIVITES DES TRANSPORTEURS ROUTIERS PARTICIPANT AU TRAFIC DES MARCHANDISES ENTRE LES ETATS MEMBRES ET LES PAYS DU BLOC DE L EST. LE RAPPORT PRECISE LE CONTENU DES ACCORDS DE FIXATION DE CONTINGENTS CONCLUS ENTRE LES ETATS MEMBRES ET CES PAYS ET L UTILISATION DE CES CONTINGENTS.

EN MOYENNE LES TRANSPORTEURS DES ETATS MEMBRES ASSURENT 30 O/O DU TRANSPORT ROUTIER BILATERAL EST-OUEST, LES TRANSPORTEURS DU BLOC DE L'EST 59 O/O.

##### 4.4 CONVENTION GENEVE POLLUTION ATMOSPHERIQUE EN EUROPE

LA COMMISSION A RECOMMANDE AU CONSEIL DE PROCEDER A LA SIGNATURE D UN PROTOCOLE RELATIF AU FINANCEMENT DU PROGRAMME SUR LA POLLUTION TRANSFRONTIERE A LONGUE DISTANCE (EMEP). IL S AGIT D UN PROGRAMME DE COOPERATION POUR LA SURVEILLANCE ET L'EVALUATION DU TRANSPORT A LONGUE DISTANCE DES POLLUANTS ATMOSPHERIQUES EN EUROPE. IL A ETE CREE PAR LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE DES NATIONS-UNIES ET CONSTITUE L INSTRUMENT PRINCIPAL POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA CONVENTION DE GENEVE DE 1979.

##### 4.5 FOURTH GENERAL CONFERENCE OF UNIDO (VIENNE 2-20 AOUT)

THE CONFERENCE ENDED A LITTLE OVER 27 HOURS BEHIND SCHEDULE BECAUSE OF DIFFICULTIES IN ESTABLISHING THE FINAL RESULTS.



THE POLITICAL CENTREPIECE WAS THE INTRODUCTION TO ITS FINAL REPORT, KNOWN AS THE 'CHAPEAU', IN WHICH THE CONFERENCE ADDRESSED A NUMBER OF BROAD THEMES RELATING INTER ALIA TO THE IMPACT OF THE ECONOMIC RECESSION AND RECOVERY, TRADE AND FINANCIAL QUESTIONS, THE DEBT PROBLEM AND INDUSTRIAL DEVELOPMENT. FINALLY, THE CHAPEAU WAS ADOPTED BY A VOTE OF 79-1-12 WITH THE UNITED STATES VOTING AGAINST AND TWELVE OTHER COUNTRIES ABSTAINING.

ALTOGETHER FIFTEEN OTHER RESOLUTIONS WERE CONSIDERED OF WHICH FOUR WERE CONCERNED WITH POLITICAL QUESTIONS. NINE RESOLUTIONS CONCERNING UNIDO'S WORK WERE ADOPTED BY CONSENSUS. THE CONFERENCE WAS UNABLE TO TAKE A DECISION ON TWO DRAFT PROPOSALS RELATING TO WORLD INDUSTRIAL RESTRUCTURING AND REDEPLOYMENT AND TO THE MOBILIZING OF FINANCIAL RESOURCES FOR INDUSTRIAL DEVELOPMENT. BOTH OF THESE DRAFT RESOLUTIONS SHOULD BE CONSIDERED BY THE GENERAL ASSEMBLY.

IN THE TWO CONFERENCE COMMITTEES COMMUNITY STATEMENTS WERE MADE ON THE INDUSTRIAL DEVELOPMENT DECADE FOR AFRICA, MOBILIZING OF FINANCIAL RESOURCES FOR INDUSTRIAL DEVELOPMENT, WORLD INDUSTRIAL RESTRUCTURING AND REDEPLOYMENT, INDUSTRIAL TECHNOLOGY, AND THE INDUSTRIALISATION OF THE LEAST DEVELOPED COUNTRIES.

DURING THE FINAL DAYS ATTENTION WAS CENTRED ON THE CHAPEAU TEXT. AMONG THE MAINS ISSUES IN THE NEGOTIATIONS WERE THE NATURE OF THE RECESSION AND THE EXTENT OF RECOVERY, AND THE RELATIVE RESPONSIBILITIES OF DIFFERAT COUNTRIES AND GROUPS OF COUNTRIES FOR RECENT PROBLEMS IN THE WORLD ECONOMY, AND THE POLICY ORIENTATIONS REQUIRED TO ACCELERATE DEVELOPMENT. THE GROUP OF 77 MADE AN EFFORT TO REACH CONSENSUS. THE FINAL TEXT CONTAINS A REFERENCE TO THE SERIOUS NATURE OF THE DEBT PROBLEM AND THE RELATED QUESTION OF HIGH INTEREST RATES, AS WELL AS A REQUEST THAT CONSIDERATION OF THESE MATTERS SHOULD BE PURSUED IN THE APPROPRIATE FORA. THE COMMUNITY MADE CLEAR THAT IT COULD HAVE JOINED IN A CONSENSUS ON THE TEXT. HOWEVER, THE UNITED STATES MAINTAINED ITS POSITION OF WISHING TO INDICATE ITS PROBLEMS WITH THE THEXT BY A NEGATIVE VOTE, AND IN THE FINAL VOTE FOUR MEMBER STATES OF THE COMMUNITY (BELGIUM, FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY, LUXEMBOURG AND THE UNITED KINGDOM) ABSTAINED, WHILE THE OTHER SIX VOTED IN FAVOUR. THE COMMUNITY THEN MADE AN EXPLANATION OF VOTE, EXPRESSING DISAPPOINTMENT. THE STATEMENT INDICATED THAT THE COMMUNITY COULD AGREE ON MANY PARTS OF THE CHAPEAU, BUT THAT THE CHAPEAU DID NOT GIVE EQUAL WEIGHT TO SOME OF THE VARIOUS POINTS OF VIEW WHICH HAD BEEN EXPRESSED.



DERNIERE MINUTE : VENDREDI 16 HEURES

-----  
QUESTIONS BUDGETAIRES  
-----

A L HEURE OU NOUS BOUCLONS CE TELEX LES DEBATS SE POURSUIVENT  
DANS LE CONSEIL ''BUDGET''.

L'ACCORD ANTERIEUR SUR LE PROJET DE BUDGET 1985 DANS LA LIMITE  
DU UN D/O TVA N'EST PAS REMIS EN CAUSE MAIS RESTE LIE A UN  
ACCORD SUR LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1984. POUR CE DERNIER, UN  
CERTAIN CONSENSUS PARAIT SE DESSINER SUR UNE RALLONGE DE  
L ORDRE DE UN MILLIARD D'ECUS MAIS SA FINALISATION RESTE  
SUBORDONNEE A LA SOLUTION D AUTRES CONDITIONS.

LA QUESTION SERA DE TOUTES FACONS EVOQUEE LA SEMAINE PROCHAINE  
DANS LE PARLEMENT ET, SANS DOUTE, LE WEEK SUIVANT PAR LES  
MINISTRES DES FINANCES, AU MOINS SUR LES AUTRES PROBLEMES  
CONNEXES.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR  
NNNN

64215 EURCOM UM  
21877 COMEU B  
VIA WUI A